01/2013

Mod: KLD4-8/35AS-N

Production code: P13PY06001





NOTICE D'EMPLOI



HOTTE LOGIC LINE PLUS KLD4/35AS-N ÷ KLD6/35AS-N KLD6/35XLAS-N ÷ KLD9/35AS-N



Cachet du Revendeur pour Garantie





DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ.

Conformément à la Directive Basse Tension **2006/95 CE**, à la directive **2004/108 CE** (Compatibilité Électromagnétique), à la directive **2006/42 CE** (machine), intégrées au marquage CE.

Conformément au Règlement (CE) N° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Type d'appareil/Machine HOTTE

Marque commerciale DIAMOND

Modèle LOGIC PLUS LINE

Constructeur PIZZA GROUP SRL

Adresse

Téléphone Téléfax

Les normes harmonisées ou les spécifications techniques (désignations) appliquées conformément aux règles de l'art en vigueur dans la CEE en matière de sécurité sont:

Normes ou autres documents normatifs Rapport d'essai - Fiches techniques

EN 60335-1 EN 60335-2-64 IMQ PRIMA CONTROL 58 CEEL 99

EN 55014 FLAM GAS

Autres informations:

En qualité de fabricant et/ou de représentant agréé de la société à l'intérieur de la CEE, nous déclarons sous notre responsabilité que les appareils sont conformes aux exigences essentielles prévues par les Directives susmentionnées.

San Vito al Tagliamento PN

Bellotto Carlo

01-01-2012

Président



Cher client,

nous souhaitons avant tout vous remercier pour la préférence accordée en achetant un de nos produits et vous félicitons pour le choix effectué.

Afin de vous permettre d'utiliser au mieux votre nouveau four, nous vous invitons à suivre attentivement ce qui est décrit dans le présent manuel.

1 AVANT-PROPOS

Le fabricant se réserve le droit de modifier les spécifications et caractéristiques techniques et/ou fonctionnelles du produit à tout moment et sans aucun préavis.

1.1 SYMBOLES

Dans le présent manuel, les points les plus importants sont mis en évidence par les symboles suivants :



INDICATION : Indications concernant la correcte utilisation du produit et les responsabilités des préposés.

ATTENTION : Point qui reporte une note particulièrement importante.



DANGER : Reporte une importante note de comportement pour la prévention d'accidents ou de dommages matériaux



1.2 UTILISATION PRÉVUE

Les hottes auxquelles se réfère le présent manuel ont été exclusivement conçues pour satisfaire les exigences d'aspiration des vapeurs dérivant de la cuisson de la pizza et de produits similaires.

La destination d'emploi reportée ci-dessus et les configurations prévues pour ces appareils sont les seules admises par le Fabricant : <u>pas</u> <u>utiliser l'appareil en désaccord avec les indications fournies</u>.



La destination d'emploi indiquée n'est prévue que pour les appareils ayant une totale efficacité structurelle, mécanique et des installations.

Le manuel Instructions d'Utilisation et d'Entretien est partie intégrante de la machine.

1.3 GÉNÉRALITÉS

Responsabilités:

En fournissant le présent manuel, le fabricant décline toute responsabilité, aussi bien civile que pénale, pour tout accident dû à la non observation partielle ou totale des spécifications contenues dans celui-ci.

Le Fabricant décline également toute responsabilité dérivant d'une utilisation impropre de l'appareil ou d'une utilisation non correcte de la part de l'utilisateur, de modifications et/ou de réparations non autorisées, d'une utilisation de pièces de rechange non originales ou non spécifiques pour ces modèles.

Installation et entretien extraordinaire :

Les opérations d'installation et d'entretien extraordinaire doivent être effectuées par un personnel qualifié et habilité à intervenir sur l'appareil auquel se réfère le présent manuel.



DANGER



Veiller à ce que les enfants ne jouent pas avec les composants de l'emballage (ex. pellicules et polystyrène). Risque d'étouffement!

1.4 PRINCIPALES NORMES ET DIRECTIVES RESPECTÉES ET À RESPECTER

- Directive 2006/95/CE "Concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension".
- Directive 2004/108/CE "Concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la compatibilité électromagnétique et abrogeant la Directive 89/336/CEE".
- Directive 89/391/CEE "Concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et la santé des travailleurs au travail".
- Directive 2006/42/CE "Relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE".
- Directive 85/374/CEE et Directive 1999/34/CE "Relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de responsabilité du fait des produits défectueux".
- Directive 2002/95/CE "Relative à la limitation et à l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques".
- Directive 2002/96/CE et 2003/108/CE "Relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et modifications successives."



1.5 GARANTIE LÉGALE

La durée de la garantie est conforme aux normatives communautaires et court à partir de la date de la facture délivrée au moment de l'achat.

Durant cette période, seront remplacées ou réparées gratuitement, seulement **franco notre usine**, les pièces détachées qui, pour des raisons dûment constatées et sans équivoques, présentent des défauts de fabrication, à l'exception des composants électriques et de ceux soumis à l'usure.

Les frais d'expédition et le coût de la main-d'œuvre ne sont pas compris dans la garantie.

Afin de pouvoir bénéficier de la garantie légale, conformément à la directive 1999/44/CE, l'utilisateur doit scrupuleusement observer les recommandations indiquées dans le présent manuel.

1.6 RESPONSABILITÉ DU FABRICANT

Le fabricant décline toute responsabilité civile et pénale, directe ou indirecte, en cas de :

- installation non conforme aux normes en vigueur dans le pays de référence et aux directives de sécurité;
- non-observation des instructions contenues dans le manuel ;
- installation de la part de personnel non qualifié et non formé ;
- utilisation non conforme aux directives de sécurité ;
- modifications et réparations non autorisées par le Fabricant effectuées sur la machine;
- utilisation de pièces de rechange non originales ou non spécifiques pour le modèle de hotte;
- carence d'entretien ;
- évènements exceptionnels.



1.7 PIÈCES DE RECHANGE

Utiliser exclusivement des pièces de rechange originales.

Ne pas attendre que les composants soient trop usés avant de les remplacer.

Remplacer un composant usé avant sa rupture favorise la prévention des accidents dus justement à la rupture imprévue des composants, qui pourraient provoquer de graves dommages aux biens et aux personnes.



Effectuer les contrôles périodiques d'entretien comme indiqué au chapitre "ENTRETIEN ET NETTOYAGE".

1.8 PLAQUETTE D'IDENTIFICATION

La plaquette signalétique située sur l'appareil reporte toutes les données caractéristiques, y compris les données du Fabricant, le **numéro de Série** et le marquage **C E**.

1.9 LIVRAISON DE LA HOTTE

À l'intérieur de l'emballage, outre la hotte, se trouvent les instructions pour l'utilisation, l'installation et l'entretien et la déclaration de conformité selon la directive machines.



2 AVERTISSEMENTS POURLA SÉCURITÉ

2.1 AVERTISSEMENTS POUR LE TECHNICIEN **CHARGÉ DE L'ENTRETIEN**



Observer les recommandations indiquées dans le présent manuel.

- > Avant de commencer toute opération d'entretien, s'assurer que la hotte, au cas où elle aurait été utilisée, se soit refroidie.
- > Couper le courant électrique avant d'intervenir sur les parties électriques, électroniques et les connecteurs.

DANGER



🗥 Veiller à ce que les enfants ne jouent pas avec les composants de l'emballage (ex. pellicules et polystyrène). Risque d'étouffement!

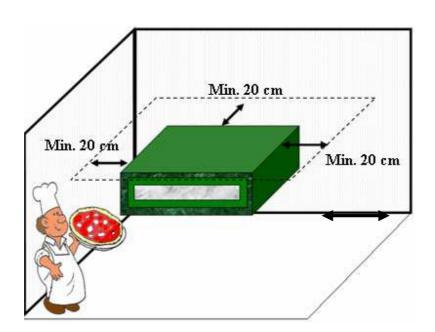


3 PRÉPARATION DU LIEU D'INSTALLATION

3.1 LIEU D'INSTALLATION DE LA HOTTE

Sur la figure ci-dessous sont indiquées les distances minimales devant être respectées lors du positionnement afin de faciliter les opérations d'utilisation, de nettoyage et d'entretien de la hotte, ainsi que pour une correcte ventilation.

Laisser un espace libre d'au moins 20 cm entre la hotte et les parois du local et/ou les autres appareils.





4 INSTALLATION

L'installation doit être effectuée par un personnel qualifié selon la réglementation locale, nationale et européenne.

4.1 POSITIONNEMENT DE LA HOTTE

Après avoir extrait la hotte de son emballage, retirer les éventuelles protections en polystyrène et <u>le film de protection (F)</u> en évitant d'utiliser des ustensiles pouvant endommager les surfaces. En cas de résidus de colle sur les surfaces, les éliminer à l'aide d'un solvant adéquat et non corrosif.

Soulever la hotte (pour le poids, consulter le tableau des caractéristiques techniques) et la positionner sur le four. Moyennant les vis prévues à cet effet, fixer la hotte sur la partie supérieure du couvercle du four en raccordant l'évacuation des vapeurs du four avec le convoyeur de la hotte.

Le tuyau à raccorder à l'aspirateur devra être fourni par l'installateur après avoir vérifié la conformation spécifique du local.

4.2 BRANCHEMENT AUX INSTALLATIONS

4.2.1 Branchement électrique

La hotte est dotée du câble d'alimentation sans fiche. Le branchement au réseau électrique doit être effectué en interposant un interrupteur magnétothermique différentiel avec des caractéristiques adéquates, dans lequel la distance minimale d'ouverture entre les contacts est d'au moins 3 mm. Pour brancher la hotte au réseau électrique, il est indispensable de procéder de la manière suivante :

- Monter une fiche de 10A à 2P+T à l'extrémité du câble d'alimentation;
- brancher la fiche au réseau électrique.



La prise du réseau électrique doit être facilement accessible et aucun déplacement ne doit être nécessaire.

Le branchement électrique doit être facilement accessible même après l'installation de la hotte.

La distance entre la hotte et la prise ne doit pas provoquer la tension du câble d'alimentation Le câble ne doit pas se trouver au dessous de la base de la hotte.

Si le câble d'alimentation s'avère endommagé, celui-ci doit être remplacé par le service d'assistance technique ou par un technicien qualifié de manière à prévenir tout risque.

4.2.1.1 Mise à la terre



L'installation doit obligatoirement être pourvue de mise à la terre.

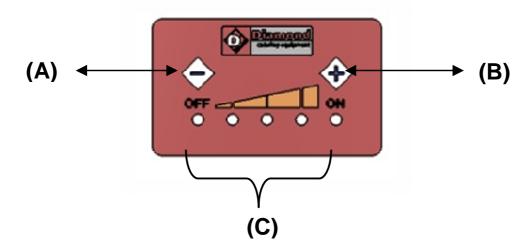
Conformément aux normes en vigueur, le branchement de l'appareil à un système équipotentiel est obligatoire. Le bon fonctionnement du système doit être correctement vérifié conformément aux normes en vigueur. Le branchement s'effectue sur la borne située à côté du bornier noir, avec un câble de section minimale de 10mm². Cette borne est indiquée par le symbole suivant.





5 MISE EN SERVICE ET UTILISATION DE LA HOTTE

5.1 DESCRIPTION DE LA CARTE ÉLECTRONIQUE



La carte électronique de la hotte est constituée de :

- bouton de diminution de la vitesse et arrêt de l'aspirateur (A);
- bouton d'augmentation de la vitesse et mise en marche de l'aspirateur (B);
- Led de référence (C)



5.2 ALLUMAGE DE LA HOTTE

Après avoir branché la hotte au réseau électrique, appuyer sur le bouton "+" **(B)**. La première led **(C)** à gauche s'allumera et l'aspirateur commencera à tourner à la vitesse minimale.

5.3 PHASE DE TRAVAIL

Une fois la hotte mise en marche, il sera possible à tout moment de modifier la vitesse d'aspiration en appuyant sur le bouton "+" (B). La carte permet de configurer quatre différentes vitesses d'aspiration visualisées par autant de leds (C).

Pour diminuer la vitesse d'aspiration, appuyer sur le bouton "-" (A).

5.4 PHASE D'EXTINCTION

Pour éteindre la hotte, appuyer sur le bouton "-" (A) jusqu'à l'extinction de toutes les leds (C).



6 ENTRETIEN ET NETTOYAGE

6.1 PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- Avant d'effectuer toute opération d'entretien, adopter les précautions suivantes :
- s'assurer que la hotte soit éteinte et complètement refroidie ;
- s'assurer que la hotte soit débranchée ;
- s'assurer que l'alimentation électrique ne puisse pas être réactivée accidentellement. Débrancher la fiche de la prise d'alimentation électrique;
- utiliser les équipements de protection individuelle prévus par la directive 89/391/CEE;
- opérer toujours avec des équipements appropriés pour l'entretien ;
- une fois terminés l'entretien ou les opérations de réparation et avant de remettre en marche la hotte, réinstaller toutes les protections et réactiver tous les dispositifs de sécurité.

6.1.1 Nettoyage de la hotte

Le nettoyage doit être effectué à la fin de chaque utilisation conformément aux normes d'hygiène et pour sauvegarder les fonctionnalités de la machine.

Le nettoyage des surfaces externes de la hotte et des parties en acier inox doit être effectué avec la hotte froide et débranchée.

Utiliser une éponge ou un chiffon doux non abrasif, à peine légèrement imbibé d'eau ou de détergent neutre non corrosif. Dans tous les cas, ne pas utiliser de jets d'eau pouvant atteindre et endommager gravement les parties électriques, ceci risquerait d'être dangereux pour l'utilisateur.



7 ALARMES ET POSSIBLES ANOMALIES

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT							
Anomalie	Cause possible	Solution					
La hotte ne s'allume pas et les leds de la carte ne s'allument pas	Coupure d'énergie électrique dans le réseau	Contrôler le compteur général, la prise, la fiche et le câble d'alimentation					
L'aspirateur ne s'allume pas et les leds de la carte ne s'allument pas	Touche "+" de mise en marche non enfoncée	Appuyer sur le bouton "+" jusqu'à l'allumage de la première led					
Les leds ne s'allument pas bien que soit enfoncé le bouton "+" et qu'il n'y ait pas de coupure électrique	Panne de la carte électronique	Remplacer la carte électronique					



8 INFORMATIONS POUR LA DÉMOLITION ET L'ÉLIMINATION

La démolition et l'élimination de la machine sont une charge et une responsabilité exclusives du propriétaire qui devra agir conformément aux lois en matière de sécurité, respect et sauvegarde de l'environnement en vigueur dans son pays.

Le démantèlement et l'élimination peuvent être confiés à des tiers, à condition que ceux-ci soient des sociétés autorisées pour la récupération et l'élimination des matériaux en question.



INDICATION: respecter toujours et dans tous les cas les normes en vigueur dans le pays où est effectuée l'élimination des matériaux et éventuellement pour en déclarer la mise au rebut..

- **ATTENTION**: Toutes les opérations de démontage pour la démolition doivent être effectuées lorsque la machine est à l'arrêt et débranchée de l'alimentation électrique.
 - retirer tous les dispositifs électriques ;
 - séparer les accumulateurs présents sur les cartes électroniques;
 - mettre au rebut la structure de la machine moyennant les sociétés autorisées ;
- **ATTENTION**: L'abandon de la machine dans des zones accessibles constitue un grave danger pour les personnes et les animaux.

La responsabilité pour tout dommage à des personnes et animaux retombe sur le propriétaire.



INFORMATIONS AUX UTILISATEURS



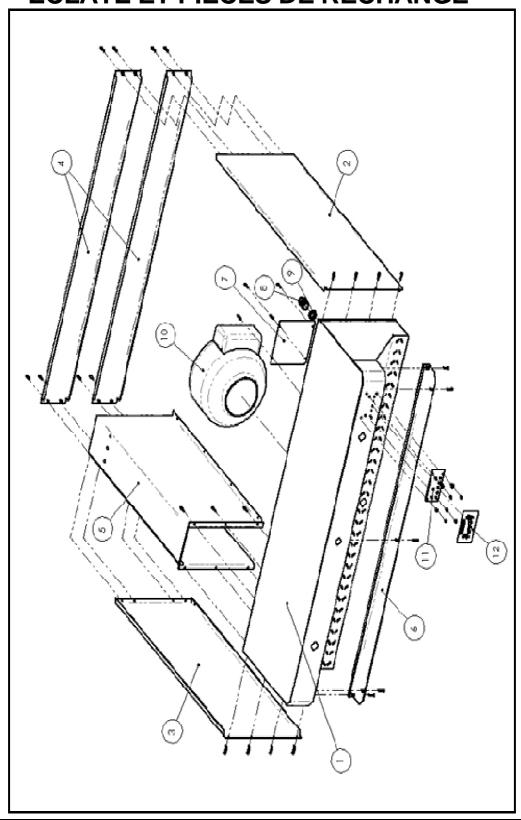
L'appareil rentre dans le domaine d'application de la directive européenne 2002/96/CE, qui prescrit de ne pas éliminer ce produit avec les déchets domestiques normaux. Pour éviter de possibles dommages à l'environnement ou à la santé de l'homme, nous vous prions de séparer ce

produit des autres déchets afin de pouvoir le recycler en sécurité du point de vue de l'environnement.

Pour d'autres informations sur les centres de collecte, contacter le bureau municipal ou le revendeur chez lequel vous avez acheté le produit.



9 ÉCLATÉ ET PIÈCES DE RECHANGE

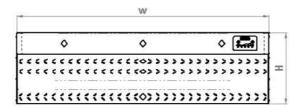


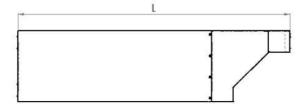


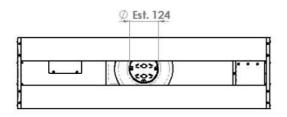
	PIÈCES DE RECHANGE								
	Modèle								
	Logic Plus 4÷8	Logic Plus 6÷12	Logic Plus 6L÷12L	Logic Plus 9÷18					
	KLD4/35AS-N	KLD6/35AS-N	KLD6/35XLAS-N	KLD9/35AS-N					
Pos.									
1	S65CA58009	S65CA58009	S65CA58010	S65CA58010					
2	S60CA64001	S60CA58005	S60CA64001	S60CA58005					
3	S60CA64005	S60CA58006	S60CA64005	S60CA58006					
4	S74CA58001	S74CA58001	S74CA58003	S74CA58003					
5	S66SA58001	S66SA58002	S66SA58001	S66SA58002					
6	S40FT58001	S40FT58001	S40FT58003	S40FT58003					
7	S74CA58007	S74CA58007	S74CA58007	S74CA58007					
8	A86EL46002	A86EL46002	A86EL46002	A86EL46002					
9	A86EL46002	A86EL46002	A86EL46002	A86EL46002					
10	A87AS55002	A87AS55002	A87AS55002	A87AS55002					
11	A88SE00002	A88SE00002	A88SE00002	A88SE00002					
12	A93OL93004	A93OL93004	A93OL93004	A93OL93004					



10 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES







Modèle	Poids (Kg)	Largeur W (mm)	Profondeur L (mm)	Hauteur H (mm)	Puissance Totale (W)	Type d'alimentation	Tension d'alimentation à 50 Hz (V)	Débit en évacuation libre (m³/h)	Vitesse Max (tours/1')	Pression sonore (dB(A))	Absorption Max (A)
LOGIC LINE PLUS 4÷8 KLD4/35AS-N		1070	1155	300	70	2 P+N	230	245	1700	42	0,34
LOGIC LINE PLUS 6÷12 KLD6/35AS-N		1070	1405	300	70	2 P+N	230	245	1700	42	0,34
LOGIC LINE PLUS 6L÷12L KLD6/35XLAS-N		1070	1155	300	70	2 P+N	230	245	1700	42	0,34
LOGIC LINE PLUS 9÷18 KLD9/35AS-N		1070	1405	300	70	2 P+N	230	245	1700	42	0,34



11 SCHÉMA ÉLECTRIQUE

